

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 30 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune du Val d'Hazey, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie – salle du conseil, quartier d'Aubevoye, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe COLLAS, Maire, et en présence de :

Messieurs ADELIN, BLONDEL, DARTOIS, DODELER, FERLONI, GRILLAT, HIBLOT, JARRY, LEBUGAULT, LEGENDRE, LEJEUNE, SAINTIER, THOREL,

Mesdames BENOIT, DANIEL, HERSANT, ISSARTELE, JORAND, LEQUETTE, PAIN, PERRETO, PINSON, PLANTAIN, ROUSSEL.

Absents excusés :

Mesdames CARDON, DIAGNE, EL OUNI, MONOT, PAPI,
Messieurs BITJOKA, BLANQUET, LEVAIGNEUR,

Absents :

Néant

Absents ayant donné pouvoir :

Madame CARDON donne pouvoir à Madame BENOIT
Madame DIAGNE donne pouvoir à Monsieur LEJEUNE
Madame EL OUNI donne pouvoir à Monsieur JARRY
Madame MONOT donne pouvoir à Monsieur LEBUGAULT
Madame PAPI donne pouvoir à Monsieur COLLAS
Monsieur BLANQUET donne pouvoir à Monsieur FERLONI

Secrétaire de séance :

Monsieur LEJEUNE

Date de la convocation :

22 septembre 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	33
Présents	24
Pouvoirs	6
Votants	30

Madame PLANTAIN ne prend pas part au vote.

01-30-09-26 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2026



Monsieur COLLAS, Maire, propose à l'assemblée l'approbation du procès-verbal de la séance du 07 juillet 2026.

Le Conseil Municipal,

Sur proposition du rapporteur,

À l'unanimité

APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 07 juillet 2026.

Fait à Le Val d'Hazey, le 30 septembre 2026

✓ Certifie le caractère exécutoire de cet acte
✓ Informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de l'obtention du caractère exécutoire. Le Tribunal Administratif peut être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Le Maire,



Philippe COLLAS

